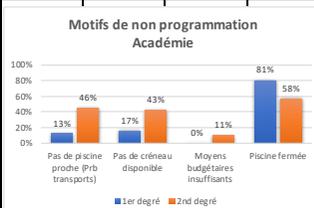
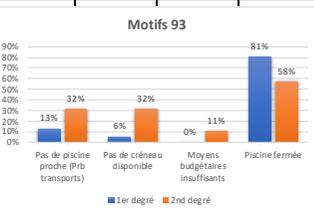
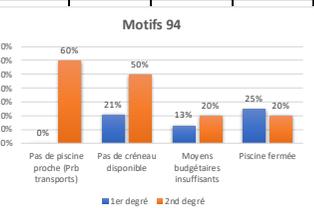
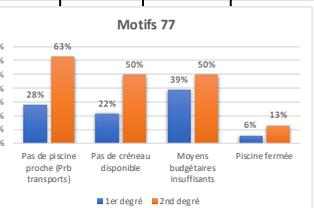
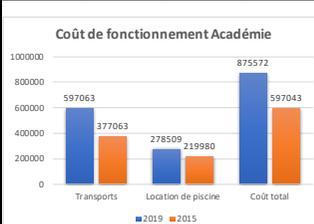
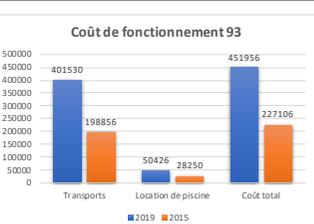
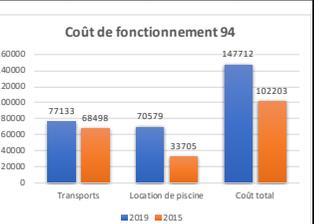
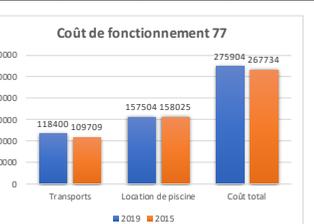


ENQUETE COMPARATIVE 2019 Savoir nager. Académie de Créteil

CHAPITRES	ACADEMIE				SEINE ST DENIS				VAL DE MARNE				SEINE ET MARNE			
	2019		Rappel 2015		2019		Rappel 2015		2019		Rappel 2015		2019		Rappel 2015	
	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré		
Nombre d'enquêtes renseignées (en %)	74%	78%	42%	64%	74%	92%	37%	61%	73%	49%	45%	44%	75%	90%	43%	86%
% établissements ayant programmés la natation	90%	89%	71%	76%	92%	87%	78%	71%	90%	84%	60%	53%	88%	94%	75%	90%
Motifs de non programmation de créneau																
Pas de piscine proche (Prb transports)	13%	46%		9%	13%	32%		9%	0%	60%		19%	28%	63%		32%
Pas de créneau disponible	17%	43%		21%	6%	32%		11%	21%	50%		4%	22%	50%		10%
Moyens budgétaires insuffisants	0%	11%		2%	0%	11%		1%	13%	20%		1%	39%	50%		4%
Piscine fermée	81%	58%		5%	81%	58%		12%	25%	20%		0%	6%	13%		1%
Zone commentaires:	<p>- Le taux de participation à l'enquête n'a cessé d'augmenter dans le 1er et 2nd degré. Les % de réponses permettent d'avoir un regard précis sur la situation du savoir nager dans l'académie.</p> <p>A noter que moins d'1 collège sur 2 dans le Val de Marne répond à l'enquête. C'était déjà valable en 2015. C'est donc dans ce département que les résultats d'enquête sont les moins fiables pour le 2nd degré.</p> <p>- Une très grande majorité des écoles et collèges programme la natation (90%).</p> <p>- Les motifs de non programmation sont diverses mais rarement liés à l'aspect budgétaire (11%).</p>															
Les déplacements																
Temps moyen (tous types confondus) 10 à 20mn Marche	62%	59%	61%	56%	66%	59%		53%	69%	56%		61%	56%	52%		57%
Transports de commun	19%	55%		28%	30%	60%		38%	25%	72%		37%	8%	43%		17%
Autre	44%	15%		40%	24%	6%		21%	29%	7%		24%	65%	28%		57%
Les financements																
Sur fonds propres en tout ou partie (NB étab)		120		89		25				29				66		
Financements Conseil Dépt (NB étab)		116		91		30		29		14		18		72		72
Coût moyen financé par CDpt (/établissement)		4173		3357		9078		7800		4838		5212		2000		3595
Les coûts de fonctionnement																
Transports		597063		377063		401530		198856		77133		68498		118400		109709
Location de piscine		278509		219980		50426		28250		70579		33705		157504		158025
Coût total		875572		597043		451956		227106		147712		102203		275904		267734
Coût moyen par établissement		8033		4854		9416		7831		11362		5110		5748		3618
Coût moyen financé par établissement		3152		2218		6099				2707				2231		
Zone commentaires:	<p>Une partie des données n'était pas renseignée en 2015. On constate toutefois que:</p> <p>- La grande majorité des établissements consacrent entre 10 et 20 minutes dans les déplacements.</p> <p>Dans les écoles les trajets s'effectuent majoritairement en transports en commun. Dans les collèges plutôt à pied.</p> <p>- La moitié des collèges finance (120) le dispositif sur fonds propres.</p> <p>- Les transports représentent quasiment les 2/3 du coût du savoir nager.</p> <p>- Le coût total (académie) est en nette augmentation par rapport à 2015. C'est dans le 93 que cette augmentation est la plus forte.</p>															
Motifs de non programmation Académie					Motifs 93 				Motifs 94 				Motifs 77 			
Coût de fonctionnement Académie					Coût de fonctionnement 93 				Coût de fonctionnement 94 				Coût de fonctionnement 77 			

NAGEURS		NAGEURS		NAGEURS		NAGEURS		NAGEURS		NAGEURS		NAGEURS		NAGEURS			
Organisation apprentissages Non nageurs																	
Nb moyen de séances sur cursus		15		15		17		16				12					
Durée moyenne des séances en Mns		49		49		49		46				50					
Total temps apprentissage en heures		12		12		14		12				10					
Nombre d'élèves moyen dans l'eau		18		16		17		19				21					
Nb moyen de séances sur cursus		34	16	18	26	18	20	37	15	17	38	15		17			
Durée moyenne des séances en Mns		38	48	55	39	47	64	38	50	51	38	49		50			
Total temps apprentissage en heures		22	13	17	17	14	21	23	13		14	24	12		14		
Nombre d'élèves moyen dans l'eau		12	12	13	13	13	13	12	13		14	12	12		13		
Co-intervention avec un MNS		63%			66%			80%			53%						
Prise en charge seul (PE)		39%			17%			17%			63%						
Apprentissages massés		31%	4%		74%	4%		24%	4%		4%	5%					
En AP		18%				23%			28%			7%					
Zone commentaires:																	
* Voir préconisations circulaire académique 2015.																	
- le nombre de non nageurs par enseignant reste stable, quelque soit le département.																	
- Pour le 2nd degré, les temps d'apprentissage (en heures) sont en nette diminution par rapport à 2015 surtout dans le 93 (11 et 18 leçons).																	
- Les leçons moins longues pour le 1er degré. En moyenne, le 1er degré perd 10mns d'apprentissage/2nd degré.																	
- Le nombre de leçons pour les nageurs restent conséquent (entre 10 et 13 heures).																	
- Concernant l'encadrement dans le 1er degré, c'est dans le 77 que les PE interviennent le plus en autonomie.																	
- L'apprentissage massé est largement privilégié dans le 93 (74%) et quasi délaissé dans le 2nd degré quelque soit le département.																	
		Organisation Non Nageurs Académie				Organisation Non Nageurs 93				Organisation Non Nageurs 94				Organisation Non Nageurs 77			
Résultats ASSN																	
% élèves sans accès piscine (NAGEUR ET NNAGEUR)		4%	10%			2%	12%			10%	12%			1%	6%		
Elèves NON NAGEURS bénéficiant d'un apprentissage		96%	81%			98%	79%			90%	80%			99%	88%		
Non nageurs entrant en 6ème			58%		42%		71%		52%		54%		37%		45%		
Non nageurs sortant de C3			26%		17%		36%		30%		22%		22%		17%		
Plus value en % d'élèves NN ayant validé l'ASSN en cours d'année de 6ème		56	53	non renseigné	non renseigné	46	50			61	53			62	57		
Indice de performance (Plus value % réussite ASSN/temps d'apprentissage*Nb élèves moyen) Plus l'indice est haut, plus les résultats sont performants		31	50	non renseigné	non renseigné	35	46			31	55			31	56		

POINT D'ETAPE :

Le nombre d'élèves n'ayant pas accès aux bassins reste faible. Cette tendance vaut pour les 3 départements.

On constate que le nombre de non-nageurs entrant en 6ème a augmenté de **16 points** depuis 2015. Cette augmentation est encore plus forte dans le 93 (+19pts) et dans le 94 (+17 pts). C'est dans le 77 que le % de non nageurs entrant en 6ème est le plus faible, valeur toute relative (45% tout de même)

Concernant les temps d'apprentissage, il est difficile pour le 1er degré d'établir une comparaison avec 2015. La base de calcul ne permettait pas à l'époque d'identifier avec exactitude ces données avant l'entrée au collège. Pour le 2nd degré, globalement les temps d'apprentissage ont globalement diminués pour les non nageurs (- 4 heures). C'est dans le 93 que la diminution est la plus forte (- 7 hrs). Conjointement c'est également dans ce département que le coût du savoir nager a le plus augmenté, à la fois pour les transports et les locations de lignes d'eau. On note également une forte augmentation de ce coût de location dans le 94. Pour le 77, le coût total reste plutôt stable.

Cette conjoncture pourrait en partie expliquer que le taux de non-nageurs sortant soit supérieur de **9 pts** comparé à celui de 2015. C'est dans le 93 que cette augmentation est la plus forte (+6pts). Dans ce département, presque un tiers des élèves sort du cycle 3 non-nageur. Le chiffre est constant dans le 94 et en légère baisse dans le 77.

On constate également et sans doute de façon compensatoire qu'en moyenne 39 leçons supplémentaires sont données aux élèves non-nageurs de la 5ème à la 3ème. De même, 34 leçons (12 heures) sont également programmées pour ces mêmes niveaux de classe pour les nageurs.

Concernant l'indice de performance:

Son mode de calcul met en évidence l'efficacité des apprentissages (plus value) en tenant compte des conditions matérielles (la durée des d'apprentissages, le nombre d'élèves par enseignants). Plus l'indice est fort, meilleurs sont les résultats.

On constate que c'est dans le 1er degré que ces indices sont les moins bons, soit 19 pts en dessous de ceux du 2nd degré. L'écart est le plus important dans le 94 et le 77 (+24 pts et +25pts)

Pour le 1er degré, c'est dans le 93 que cet indice est le meilleur (35) et donc que l'écart avec le second degré est le plus fort. Pour le 2nd degré, c'est le 77 qui obtient le meilleur indice (56) soit 10 pts au dessus de celui du 93.

* RAPPEL PRECONISATIONS CIRCULAIRE ACADEMIQUE 4/10/2016

1. Pour le premier degré, vous veillerez à mettre en place un cursus de 50 séances de 30 à 40 minutes de pratique effective auxquelles pourront s'ajouter 15 leçons en classe de 6ème pour les élèves n'ayant pas encore validé l'ASSN.

2. L'enseignement des compétences liées au savoir nager devront s'organiser :

- Dans le 1er degré, à raison de 30 séances en 3 séquences maximum au cours du cycle 2 et de 20 séances en 2 séquences maximum au cours du cycle 3

- Dans le 2nd degré, à raison de 15 séances en 1 séquence au cours du cycle 3.

